

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MANEA MANESCU

Le centenaire de la statistique roumaine

Journal de la société statistique de Paris, tome 104 (1963), p. 190-199

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1963__104__190_0

© Société de statistique de Paris, 1963, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VII

VARIÉTÉS

LE CENTENAIRE DE LA STATISTIQUE ROUMAINE

Le développement de la statistique est conditionné par la marche historique des forcés et des relations de production de la Société.

La pratique et la théorie statistiques prennent leur source dans le mode de production de la société. Les recherches au sujet de l'histoire universelle de la statistique montrent que la pratique et la pensée statistiques ont apparu comme une nécessité objective du développement et de la connaissance de la société. La statistique est un instrument que les hommes ont utilisé au cours du développement de la société pour organiser la vie sociale-économique.

En effet, une certaine statistique existait déjà dans les plus anciennes collectivités humaines et s'est développée surtout au cours de la dernière étape d'organisation de la commune primitive, en même temps que faisaient leur apparition la production marchande et les classes sociales. Le régime esclavagiste et l'organisation de l'État chez les peuples de l'antiquité ont imposé comme une nécessité impérieuse le dénombrement de la population et des biens matériels. C'est ainsi que les peuples les plus anciens qui avaient une puissante

organisation d'État (les Égyptiens, les peuples du bassin mésopotamique, les Grecs et surtout les Romains) ont utilisé la statistique dans l'organisation de la vie sociale-économique.

Les nouvelles relations de production, la découverte de nouvelles terres et richesses matérielles, l'extension des marchés et le développement de l'échange de marchandises, l'accroissement de la population, tout cela a déterminé, à l'époque féodale, un grand essor de la connaissance numérique des faits, de la statistique économique. Dans cette période sont dignes de remarque les statistiques des villes commerciales telles que Nijni-Novgorod et Kiev, des cités commerciales italiennes telles que Florence, Venise, Gênes, Amalfi, Pise, des ligues commerciales hanséatiques allemandes, des villes médiévales anglaises, hollandaises, portugaises, françaises et espagnoles.

La constitution de la statistique en tant que science s'est produite dans la seconde moitié du xvii^e siècle en Angleterre, où les relations et les forces de production capitalistes avaient pris un grand essor. Marx appréciait beaucoup l'économiste William Petty « le père de l'économie politique et jusqu'à un certain point l'inventeur de la statistique » (1).

Marx a montré que les phénomènes sociaux doivent être étudiés d'une manière statistique seulement, sur la base d'une analyse économique multilatérale. Il a montré que chaque phénomène social peut être exprimé par la statistique seulement après que l'on a clarifié son essence économique. Se situant sur la position scientifique, Marx a montré que la statistique est un puissant instrument de connaissance et de transformation sociale.

Les premiers travaux de statistique connus chez les peuples anciens qui occupaient l'étendue géographique habitée aujourd'hui par les Roumains apparaissent déjà dans l'État de Boérébista et de Décébal. Ces travaux sont liés aux nécessités de défense de l'État dace, du recouvrement des impôts et de la connaissance de la population et de ses richesses.

L'administration romaine de la Dacie introduit des travaux plus avancés d'enregistrement de la population (recensements, etc.), de calcul des superficies (cadastre), et organise des services spéciaux de statistique (*tabularium*) avec des fonctionnaires qui s'occupent de la statistique démographique, de la production, du commerce, etc.

Des informations statistiques concernant notre pays ont été laissées par Hérodote, Aristote, Strabon et Ptolémée.

À l'époque féodale on tenait des registres des propriétés terriennes comprenant des données statistiques concernant les superficies des terres et les quantités de céréales, des livres des corporations, du commerce, de la population (les catagraphies) et des registres du trésor.

Des données statistiques datant de l'époque féodale et concernant les pays roumains apparaissent aussi dans les ouvrages des chroniqueurs byzantins et des voyageurs étrangers ainsi que dans les archives des anciennes cités italiennes.

Dans la seconde moitié du xviii^e siècle apparaissent les premiers germes de la société capitaliste au sein du régime féodal de la Valachie et de la Moldavie.

Le développement graduel, durant tout un siècle, du mode de production capitaliste, dans les pays roumains, culmine avec leur union économique, politique et administrative, et avec la formation des institutions et de l'État national et unitaire lui-même.

* * *

Dans les pays roumains, la création des organes centraux de statistique et ensuite

(1) Karl Marx, *Le Capital, Critique de l'Économie politique*, livre premier, Éditions sociales, Paris, 1948, p. 267.

leur réunion en un organisme central se produisent dans les conditions du développement des forces et des relations de production capitalistes, vers la moitié du XIX^e siècle. Ce développement nécessite de vastes territoires, réunis et centralisés du point de vue de l'organisation d'État, et détermine le processus de la constitution des peuples en nations.

Néanmoins, le maintien des formes féodales d'exploitation, du morcellement des États féodaux et de la domination ottomane, freinait le développement des forces de production, le progrès économique et social des pays roumains. Dans ces conditions ce qui s'imposait c'était d'écarter ces freins, et une étape importante dans la liquidation de ceux-ci a été la création de l'État national unitaire. « L'idée de la réalisation de l'unité nationale a planté des racines profondes dans les masses et s'est transformée en une puissante force motrice de la marche en avant, justement parce qu'elle correspondait aux exigences des lois objectives du développement de la société » (1). Le nouvel État avait besoin de nouvelles institutions pour remplacer les institutions féodales. L'une de ces institutions nécessaires au nouvel État était la statistique.

Dans la création des premiers organes officiels de la statistique, un mérite particulier revient à Dionisie Pop Martian en Valachie et à Ion Ionescu de la Brad en Moldavie, personnalités de premier plan de l'économie et de la statistique roumaine du milieu du XIX^e siècle.

Les raisons données par D. P. Martian pour justifier la nécessité de la création d'un organe de statistique sont particulièrement intéressantes. Il écrivait dans les *Annales statistiques*, n° 1/1860, pp. 1-2 : « Nous ne pouvons même pas imaginer comment un gouvernement consciencieux peut décréter une mesure administrative sans avoir la conviction que cette mesure est exigée par des cas nombreux; et que sont ces cas, sinon ce que nous appelons des données ou des connaissances statistiques ». A juste raison et d'une manière plastique D. P. Martian comparait le gouvernement d'un pays se passant de l'aide et des lumières offertes par la statistique, avec les soins médicaux appliqués à un patient que le médecin ne connaît pas, qu'il n'a jamais vu, qu'il n'a jamais questionné au sujet de ses maux.

La participation de D. P. Martian comme observateur au Congrès international de Statistique de Vienne en 1857 lui a fourni la possibilité d'avoir une perspective sur l'importance et sur le progrès de la statistique dans d'autres pays ainsi que sur le fait que de ce point de vue les pays roumains restaient fort en arrière.

Il nous faut apprécier le travail particulièrement consciencieux fourni par D. P. Martian afin de créer un appareil statistique qui puisse travailler sur des bases scientifiques. Comme ni les membres de l'appareil central, ni les rapporteurs, ni les commissions départementales à peine créées n'avaient la préparation nécessaire, D. P. Martian a travaillé sans relâche, leur donnant des instructions, des conseils, leur recommandant des bibliographies, des revues qu'il fallait absolument consulter. Il a organisé des cours de préparation pour les fonctionnaires et rédigé de nombreux articles et circulaires, pour ceux de la province.

D. P. Martian a estimé nécessaire de réunir et de publier dans les premiers numéros des *Annales statistiques* un matériel statistique plus ancien, quoiqu'il le considérât incomplet, plein d'erreurs, incertain. Il a ainsi publié des données au sujet de la récolte de 1858, du commerce extérieur de la Valachie au cours des années 1850-1858 et de certains phénomènes météorologiques de 1859, ainsi que des situations statistiques de la catagraphie de 1859 (nombre de familles contribuables), le prix des principaux aliments en 1860, etc. Tout

(1) Cf. Chivu Stoica, *100 ans depuis l'Union des pays roumains* (en roumain), Editura politică, Bucarest 1959, p. 8.

ce matériel est annoté par lui de manière critique. Au sujet des données statistiques résultant des actes de l'état civil, qui relevaient des autorités ecclésiastiques, il écrit : « la manière actuelle de manipuler les actes d'état civil est une calamité » et il considère que ces données pourraient être prises en considération uniquement par ordre de grandeur.

En Moldavie le rôle d'organiser la statistique est assumé par Ion Ionescu de la Brad. Celui-ci a élaboré les travaux préparatoires du recensement de la population de Moldavie en 1859, contenus dans les *Conseils pour effectuer la catagrapie de la Moldavie*, ainsi que les travaux du recensement même; c'est toujours lui qui a dépouillé et groupé la plus grande partie du matériel recueilli. Il a fait les premières études fondamentales économiques et statistiques de grande envergure afin de connaître l'agriculture roumaine, études qu'il a publiées en trois volumes : *L'agriculture roumaine du département de Dorohoi*, *L'agriculture roumaine du département de Mehedinti* et *L'agriculture roumaine du département de Putna* (en roumain).

Aussi bien D. P. Martian que Ion Ionescu de la Brad ont effectué un travail scientifique intense sur le plan international. Le rapport présenté par D. P. Martian au V^e Congrès international de Statistique réuni à Berlin en 1863, au sujet de l'état des travaux statistiques des pays roumains, ainsi que le rapport de Ion Ionescu de la Brad au Congrès international de Statistique de La Haye en 1869, ont une valeur scientifique particulière et représentent en même temps une contribution considérable apportée par la statistique roumaine au développement de la statistique sur le plan international.

*
* * *

La première tentative de créer un bureau de statistique en Valachie date du 15 novembre 1857. Toutefois, le bureau ne peut être créé à cause de la pénurie financière. Il sera réalisé deux ans plus tard, en même temps que l'union des pays roumains.

En *Valachie*, en février 1859, immédiatement après la réalisation de l'union, la proposition de 1857 est reprise; deux mémoires sont présentés à ce sujet, demandant la création du bureau central de statistique. Le mémoire pour la création de ce bureau n'est examiné que le 24 avril 1859, lorsque le conseil administratif approuve le projet de loi pour la création d'un bureau de statistique et pour l'organisation d'une statistique du pays. En même temps était approuvé le budget de l'office statistique (1).

Dans le journal du conseil administratif du 24 avril 1859, celui-ci est d'avis « de créer un bureau composé seulement d'un chef, d'un adjoint et de deux copistes, conformément au budget annexé, afin de procéder à la diffusion des instructions nécessaires aux travaux préparatoires, et après que ceux-ci auront été effectués il faudra aviser à la nomination du reste du personnel pour compléter le bureau ainsi que les commissions départementales. La création de ce bureau sera considérée pour le moment comme temporaire, le ministre devant s'occuper de la rédaction d'un projet de loi afin de le rendre permanent... » (2).

Le budget de l'office de statistique prévoyait les dépenses pour les salaires des fonctionnaires permanents du bureau, les dépenses non permanentes pour le matériel imprimé, etc., ainsi que celles qui devaient être effectuées pour payer le personnel devant prendre part aux travaux statistiques dans les départements (3).

(1) *Archives de l'État*. Bucarest, direction générale de la Statistique, dossier 9/1859, pp. 3-5.

(2) *Archives de l'État*. Bucarest, direction générale de la Statistique, dossier 9/1859, p. 3.

(3) *Ibidem*, p. 5.

Le 28 avril 1859 Alexandru Ioan Cuza donne son approbation à ce journal ainsi qu'au budget par lequel le conseil administratif avait créé le bureau de statistique, et nomme comme chef de ce bureau D. P. Martian (1). De cette manière le décret du chef de l'État n° 117 du 28 avril 1859 peut être considéré comme fixant la date de la création officielle du service central de statistique de Valachie, le premier de ce genre dans les pays roumains.

Quoique le décret prévoit la création d'un bureau de statistique permanent (2), le journal du conseil administratif extraordinaire n'avait proposé que la création d'un bureau provisoire. C'est pourquoi au début du mois de juin, D. P. Martian soumet à Al. I. Cuza un *Projet pour l'institution d'un office central de statistique administrative* (3), projet qu'il avait rédigé le mois précédent.

Ce projet prévoyait la création au ministère de l'Intérieur d'un office central de statistique ayant pour but « de constater par des tableaux clairs le chiffre exact de la population, ainsi que l'état actuel du pays : matériel économique et moral » (4). Le projet prévoyait l'élaboration d'une statistique générale du pays, ainsi que de statistiques spéciales pour les différentes branches administratives (catagraphie, agriculture, industrie, commerce, prix, importations, exportations, état sanitaire, etc. (5). Il préconisait aussi la publication d'une « feuille périodique trimestrielle » qui avait pour tâche la publication des résultats des travaux de l'office « en montrant les causes du progrès ou de la régression de l'industrie et du commerce national » (6).

Il est intéressant de rechercher la manière dont on proposait les modalités de réalisation des tâches qui incombait, de par ce projet, à l'office de statistique. L'office devait avoir des représentants et des commissions auprès des autorités locales, en commençant par les départements et en finissant par les communes, et ces représentants devaient être aidés par une série de propriétaires et de commerçants. Il préconisait la création à Bucarest de commissions pour chaque arrondissement (7). En même temps ce projet mentionnait la nécessité de centraliser l'activité de tous ces organes qui « auront à travailler d'après les règles, les instructions et les tableaux qui leur seront envoyés par l'office central de statistique du ministère de l'Intérieur » (8).

Le projet exigeait ensuite qu'on effectuât des travaux comparatifs par rapport aux statistiques d'autres États avec lesquels notre pays avait des relations commerciales, il prévoyait la nécessité d'une préparation économique et statistique pour les fonctionnaires de l'Office ainsi que d'une documentation dans ce domaine (création d'une bibliothèque spécialisée), etc. (9).

Le 1^{er} juin 1859 ce projet, en même temps que le projet de budget de l'office sont présentés par N. Cretulescu, ministre de l'Intérieur à Al. I. Cuza, pour être soumis aux débats de la chambre élective et ensuite recevoir la sanction définitive du Hospodar (10). Sur la lettre qui accompagnait le projet, celui-ci avait écrit « approuvé » (11).

(1) Le Moniteur officiel de Valachie n° 53/1859, du 11 mai 1859 (le décret est publié 13 jours plus tard que la date de la signature).

(2) *Ibidem.*

(3) *Archives de l'État*. Bucarest, direction générale de la Statistique, dossier 9/1859, pp. 59, 70.

(4) *Ibidem.*

(5) *Ibidem.*

(6) *Ibidem.*

(7) *Ibidem.*

(8) *Ibidem.*

(9) *Ibidem.*

(10) *Ibidem*, p. 56.

(11) *Ibidem.*

A la même époque, D. P. Martian rédige encore une variante du projet pour la création de l'office statistique et du budget de celui-ci (1), avec très peu de modifications par rapport au premier, ainsi qu'un schéma des attributions de l'office central de statistique (2). Ce schéma indique les objectifs à atteindre par les travaux de l'office et de ses « sections ». Les problèmes dont devait s'occuper chaque « section » séparément, dans le cadre des obligations générales qui incombent à l'office, sont indiqués de manière détaillée (3).

Le 5 juin 1859, D. P. Martian, chef de l'office de statistique, rédige l'exposé des motifs pour la création définitive de l'office central de statistique et pour l'approbation du budget par la chambre électorale (4). Il montre clairement les buts de cet office par cette phrase introductive : « En partant de cette vérité que toute entreprise doit connaître le terrain de son activité, le gouvernement d'un pays plus que toute autre entreprise a absolument besoin de connaître exactement les objets de ses préoccupations (5). »

Ce même jour, le 5 juin 1859, Al. I. Cuza ordonne à N. Cretulescu de soutenir devant l'assemblée électorale le projet pour la création définitive de l'office de statistique. Le 12 juillet après débats à l'assemblée électorale dans sa séance du 1^{er} juillet 1859 et après le vote intervenu le 3 juillet 1859, Al. I. Cuza sanctionne l'amendement au projet de loi pour la création de l'office central de statistique, par la décision n° 276 (6).

C'est ainsi qu'entre le 24 avril et le 12 juillet 1859 a été créé l'office central de statistique de Valachie, institution destinée à aider au développement de l'État bourgeois qui venait d'être créé.

En *Moldavie*, l'office central de statistique est créé quelques mois plus tard qu'en Valachie. Le premier rapport au sujet de ce problème est du 30 juin 1859, lorsque Lascăr Catargiu, ministre de l'Intérieur de la Moldavie le soumet au Conseil des ministres. Ce rapport contient les attributions de la direction centrale de la statistique et les propositions en vue des dépenses nécessaires pour la catagraphie générale (7). Le rapport montre que « La direction centrale de la statistique devant recueillir, coordonner, vérifier et publier toutes les données concernant l'état réel du pays au sujet du territoire, de la population, de la production, de la consommation, c'est-à-dire au sujet de tous les faits relatifs à l'administration, aux finances et aux autres services publics, aura pour but dans tous ses travaux de constater les besoins de la population et d'indiquer les moyens par lesquels un gouvernement soucieux du bien public pourrait, efficacement et en temps voulu, être à même de satisfaire aux besoins publics et particuliers... » (8).

En développant chaque attribution de la direction centrale de la statistique, le rapport indique les tâches que celle-ci doit remplir afin de recueillir et d'élaborer les données statistiques concernant le territoire, la population, l'agriculture, les manufactures, l'administration, etc.; et il indique en même temps le nombre de fonctionnaires nécessaires à son bon fonctionnement avec les salaires respectifs et l'organisation des travaux en vue des catagraphies des localités de la Moldavie. La tâche principale de la direction centrale de statistique consis-

(1) *Archives de l'État*. Bucarest, direction générale de la Statistique, dossier 9/1859, pp. 60, 62, 69; Assemblée électorale de la Valachie, dossier 12/1859, pp. 90, 91, 107.

(2) *Ibidem*, Assemblée électorale de la Valachie, dossier 12/1859, pp. 92, 94, 106.

(3) *Ibidem*.

(4) *Ibidem*, direction générale de la Statistique, dossier 9/1859, p. 61.

(5) *Ibidem*.

(6) *Ibidem*, p. 128. La décision a été publiée dans le Bulletin officiel de Valachie, n° 85 du 18 juillet 1859, six jours après la date de sa signature.

(7) *Le Moniteur officiel de la Moldavie*, n° 75 du 16 juillet 1859.

(8) *Ibidem*.

tait, dès sa création, dans l'élaboration d'une catagraphie de la Moldavie, qui devait être terminée le 1^{er} décembre 1859 (1). Sur la base du rapport de Lascăr Catargiu, le 1^{er} juillet 1859 Al. I. Cuza signe le décret pour la création de la direction de la statistique de Moldavie (2), suivant lequel la tâche principale de cette direction est d'élaborer la catagraphie de la Moldavie. Le décret précisait le fait que « cette direction doit concentrer tous les travaux concernant la statistique et qui actuellement sont de la compétence de bureaux différents... » (3). Le décret s'occupait aussi d'autres problèmes d'organisation concernant la création de la direction de la statistique en Moldavie.

Toujours le 1^{er} juillet 1859, Al. I. Cuza signe le décret par lequel Ion Ionescu de la Brad est nommé directeur de la Direction statistique de Moldavie (4).

C'est ainsi qu'a été créé aussi en Moldavie, presque trois mois plus tard qu'en Valachie, le premier organe d'État de statistique, qui devait s'occuper du problème principal que l'État bourgeois en formation avait devant lui : le développement de plus en plus rapide des forces de production.

L'union des pays roumains réalisée par la lutte des masses populaires a favorisé, parmi d'autres institutions de l'État en formation, la création de l'institution de la statistique, organisme qui devait aider les classes dirigeantes à organiser rapidement l'exploitation la plus rationnelle et la plus avantageuse des biens du pays et en premier lieu des forces de travail (c'est pourquoi à la fin de l'année 1859 et au début de 1860 la première grande œuvre réalisée par les offices nouvellement créés a été le recensement général de la population).

Ayant des points de départ communs, les deux institutions de statistique qui allaient s'unifier quelques années plus tard, commencent leur activité.

Les offices centraux de statistique de la Valachie et de la Moldavie fonctionnaient auprès du ministère de l'Intérieur et étaient composés d'un chef, d'un référendaire, d'un fonctionnaire chargé de la correspondance, d'un archiviste-régistrateur et de deux copistes.

A côté de cet appareil statistique central, les offices avaient sous leurs ordres un rapporteur statistique dans chaque département. La tâche principale de ces bureaux était de recueillir les dossiers et autres actes contenant des données statistiques et qui étaient éparpillés dans différentes sections des ministères, et de les coordonner.

Pour recueillir les données concernant la statistique de la population, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, etc., les nouveaux organes statistiques avaient le droit, pour la première fois dans notre pays, de demander toutes les informations statistiques aux départements et aux ministères.

Le travail le plus important effectué par les offices de statistique de la Valachie et de la Moldavie — immédiatement après leur création — a été le recensement de la population de 1859-1860.

Le recensement a commencé en même temps en Valachie et en Moldavie, à la fin de l'année 1859 et au début de l'année 1860. En Valachie il a été effectué sous la direction de D. P. Martian et en Moldavie sous la direction de I. Ionescu de la Brad.

Les résultats du recensement de Valachie ont été publiés par D. P. Martian dans les *Annales statistiques et économiques pour la connaissance de la partie valaque de la Roumaine* (en roumain), et les résultats du recensement de Moldavie, dans *Les travaux statistiques de la Moldavie* (en roumain), publiés par la direction centrale de statistique de la Moldavie.

(1) Le Moniteur officiel de la Moldavie, n° 75 du 16 juillet 1859.

(2) *Archives de l'État*, Jassy, ministère de l'Intérieur de la Moldavie, dossier 45 599/1859, p. 5, 12.

(3) *Ibidem*.

(4) *Ibidem*, p. 3.

Malgré toutes les difficultés qu'engendrait la division administrative des pays roumains, les deux organismes officiels de statistique de la Valachie et de la Moldavie ont réussi, dans une période relativement courte à poser les bases d'une activité statistique organisée, à obtenir certaines données nécessaires au nouvel État en formation et à nous permettre aujourd'hui de connaître certains aspects de la vie économique, politique et culturelle de notre pays, il y a cent ans.

En janvier 1862, après la reconnaissance définitive de l'union des pays roumains est formé le premier gouvernement de la Roumanie entière, dirigé par Barbu Catargi. A cette date commence l'unification de toutes les institutions de l'État, qui jusqu'alors avaient fonctionné séparément pour la Valachie et pour la Moldavie, ce qui a été le cas, comme nous l'avons vu, aussi pour les deux organes de la statistique. De cette manière la bourgeoisie créait des institutions uniques pour organiser la vie sociale et économique, destinées à assurer et à renforcer son pouvoir dans l'État unitaire.

Les travaux en vue de l'unification de l'office statistique de Bucarest avec la direction statistique de Jassy commencent à la fin de juillet 1862. Le 30 juillet le ministre de l'Intérieur de Roumanie soumet au Conseil des ministres son rapport sur les mesures à prendre pour réaliser cette unification (1).

Le rapport indique les mesures d'organisation nécessaires à l'unification des deux organes de statistique et fournit des données intéressantes concernant le nombre de commissions qui s'occupaient de recueillir et d'élaborer des situations statistiques dans le pays. On supposait que le nombre de celles-ci atteindrait 400 (2), ce qui nécessitait un appareil central de coordination des travaux, choisi et ayant une préparation correspondante.

En concordance avec les tâches à résoudre, le rapport demandait au Conseil des ministres :

« I. d'approuver la réorganisation unitaire du service statistique, suivant l'état annexé sous le point A;

II. de décider la suppression de la direction statistique de Jassy, tous travaux de celle-ci devant cesser le 15 août courant;

III. de choisir parmi le personnel de la direction supprimée, le nombre nécessaire de fonctionnaires en rapport avec les nécessités actuelles du service et de transporter l'archive de la direction au ministère;

IV. d'approuver, conformément à l'organisation prévue par le journal du conseil du 26 janvier 1862 sanctionné par le Hospodar par le décret n° 37, les dépenses nécessaires pour transporter l'archive et les fonctionnaires respectifs de Jassy à Bucarest » (3). De *L'état comparatif du personnel et des salaires des deux offices statistiques d'avant et d'après l'union* (4) (en roumain) nous apprenons aussi quel était ce personnel que l'on demandait pour l'*office statistique unifié*, c'est-à-dire pour l'organe unifié de statistique que l'on créait à cette époque. Ainsi l'organe de statistique qui prenait naissance devait avoir un directeur, un directeur adjoint, trois référendaires du I^{er}, II^e et III^e grade, un référendaire du IV^e grade, un archiviste régistrateur, deux rapporteurs pour Bucarest et Jassy, trois adjoints et copistes de I^{re} classe et quatre copistes de II^e classe, donc au total 16 personnes (5).

Le 31 juillet 1862, D. P. Martian rédige le règlement fixant les attributions de l'office

(1) *Archives de l'État*, Bucarest, direction générale de la Statistique, dossier 508/1862, p. 104.

(2) *Ibidem.*

(3) *Ibidem.*

(4) *Ibidem*, p. 105.

(5) *Ibidem.*

statistique (unifié), comme annexe A au journal du Conseil des ministres (1). L'office statistique devait avoir 12 sections de travail, comme suit : Section I — Territoire; II — Population; III — Agriculture; IV — Industrie; V — Commerce intérieur; VI — Importation et Exportation; VII — ?; VIII — Finances; IX — Section Militaire; X — Justice; XI — Instruction publique; XII — Municipalités (2). Pour chacune de ses sections le règlement prévoyait des tâches précises ainsi que les problèmes au sujet desquels on devait recueillir les données statistiques. Comme on peut l'observer, ce règlement ne diffère en rien, comme structure, du schéma des attributions de l'office central de statistique de Valachie, rédigé par D. P. Martian en juin 1859, et que nous avons mentionné antérieurement. Toutefois les problèmes sont exposés de façon un peu plus détaillée, probablement à la suite de l'expérience que l'auteur avait acquise dans les trois ans d'existence de l'office de statistique de Valachie.

Toujours le 31 juillet 1862, sur la base des rapports qui lui étaient présentés, le Conseil des ministres décide la fusion de la direction statistique de Jassy avec l'office statistique de Bucarest (3). Ce journal du Conseil des ministres décide :

« 1. De décréter la suppression de la direction statistique de Jassy, celle-ci devant s'arrêter tout travail à partir du 15 août prochain.

2. Du personnel de la chancellerie de la direction qui est supprimé, seront transférés au ministère le nombre nécessaire de fonctionnaires en rapport avec les nécessités actuelles du service, et en même temps des mesures seront prises pour transporter les archives de la chancellerie de la direction au ministère », etc. (4).

A la suite de cette décision, le 1^{er} août 1862, N. Cretulescu, président du Conseil et ministre de l'Intérieur, soumet à l'approbation du Hospodar, le journal du Conseil des ministres en vue d'unifier à Bucarest les deux directions de statistique (5). Le 2 août, Al. I. Cuza donne son approbation aux mesures proposées.

C'est de cette manière que prend naissance à Bucarest une seule direction de statistique pour toute la Roumanie.

Le 4 août 1862, N. Cretulescu soumet à l'approbation du Hospodar le personnel de la direction de l'office statistique après unification et réorganisation (6).

D. P. Martian est proposé pour le poste de directeur de la direction, ce que Al. I. Cuza approuve. A la tête d'une direction si importante qui venait d'être créée allait donc se trouver l'homme aux idées avancées de ce temps-là, D. P. Martian, et dont nous avons vu en quelle mesure il avait pris part aussi bien à la création des organes statistiques de notre pays, qu'à la délimitation de leurs tâches.

Toujours le 4 août 1862, Al. I. Cuza signe deux décrets par lesquels est décidée la fusion de la direction statistique de Jassy avec l'office statistique de Bucarest (7) et la nomination de D. P. Martian comme directeur de l'*office statistique des Principautés unies* ainsi que du reste du personnel de cet office (8).

Après plus de trois ans depuis la création du premier organe central de statistique des pays roumains, et comme conséquence de l'union de ceux-ci, prend enfin naissance,

(1) *Archives de l'État*, Bucarest, direction générale de la Statistique, dossier 508/1862, p. 114.

(2) *Ibidem*.

(3) *Ibidem*, p. 110.

(4) *Ibidem*.

(5) *Ibidem*, p. 138.

(6) *Ibidem*, p. 138.

(7) *Ibidem*, p. 139.

(8) *Ibidem*, p. 140.

dans les conditions de la lutte menée pour rendre définitive l'union et pour la faire reconnaître, l'office statistique central, pour le pays tout entier.

Au cours de toute cette période ont été effectués une série de travaux statistiques particulièrement importants. Il faut rappeler que le recensement de 1860 et la statistique « des établissements industriels » de 1863 ont été utilisés dans l'œuvre de gouvernement de Al. I. Cuza et N. Kogălniceanu. Les travaux et les débats sur la sécularisation des biens des monastères, sur la réforme agraire, sur les réformes administrative, financière, etc. ont eu pour base ces données statistiques.

De cette manière, l'union des pays roumains, en contribuant à restreindre les relations féodales, à développer les forces de production et les nouvelles relations, capitalistes, de production, en aidant au cours de cette période historique au progrès du peuple roumain, a conditionné, d'une manière objective et nécessaire, la création — parallèlement à d'autres institutions correspondant à la société capitaliste — d'organes centraux de statistique et ensuite l'unification de ces organes, pour qu'à l'aide de ceux-ci on puisse connaître les relations sociales-économiques, les ressources naturelles et la force de travail du pays.

La création des conditions sociales et économiques nécessaires à la planification de l'économie nationale a implicitement fait croître l'importance de la statistique dans notre pays.

Le court bilan présenté à l'occasion du centenaire de la création du premier organe central de statistique de notre pays, justifie la conclusion que notre statistique a effectué le bond qualitatif nécessaire pour devenir une statistique scientifique.

Manea MĂNESCU

*Membre correspondant de l'Académie
de la République populaire Roumaine*